

Le Petit Saint-Martialais



SOMMAIRE 2 | Informations pratiques / État Civil - 3 | Délégations / Éditorial du Maire - 4/5/6 | Nos Événements
6/7/8 | On Avance - 7/8 | Nos Services Communaux - 9/10/11 | La Vie de la Commune
12 | La Communauté de Communes - 13/14/15 | Nos associations - 16 | Saint-Martial dans le rétro

n° 26

Octobre 2024

Informations Pratiques

MAIRIE : 05 53 28 43 32

mail : mairie.stmartialnbt@orange.fr

site : saintmartialdenabirat.com

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h

GENDARMERIE : 17

Mardi de 14h à 18h

Jeudi et Samedi de 8h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

05 53 28 50 06

Lundi de 10h à 12h

Mardi au Samedi de 9h à 12h

Fermée 1 Samedi par mois

DÉCHETTERIE DU PECH MERCIER :

05 53 29 15 29

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h00

Fermé le dimanche, lundi et jours fériés

Horaires d'été (juillet- août):

06h45 à 14h00 tous les jours

sauf dimanche et lundi.

EHPAD :

Soins et portage de repas à domicile

05 53 31 49 49

OFFICE DU TOURISME

05 53 31 71 00

e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com

site internet : tourisme-domme.com

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 10h à 12h

Rédaction :
Commission Communication

Photos :
Divers

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

État Civil



NAISSANCES

Ernest Guillaume MATHIEU

11 avril 2024

Marceau LUBIN

20 août 2024



DÉCÈS

Reine PEYRONNENC

27 janvier 2024

Raymonde BEZANGER

16 juin 2024

François PIVIN

09 septembre 2024

Claude PASCAL

10 septembre 2024



Hervé Ménardie

Maire

Annie Gérardin

Adjoint

Administration générale – Finances
Affaires scolaires et périscolaires

Marie-Thérèse Valière

Adjoint

Solidarité – Animation et milieu associatif
Gestion des salles

Stéphanie Picot

Adjoint

Logement – Communication
Embellissement et fleurissement

Richard Avazéri

Conseiller Municipal

Jeunesse – Sport – Équipements sportifs

Ginette Bénitta

Conseillère Municipale

Patrimoine - Culture - Bulletin municipal

Lurdes Besse

Conseillère Municipale

Relation avec les
commerçants et les agriculteurs

Jean-Claude Cabanne

Conseiller Municipal

Gestion du Cimetière et affaires funéraires
Bornages – Gardiennage de l'église

François Defontaine

Conseiller Municipal

Réseaux divers :

(eau, électricité, assainissement)

Aménagements des aires de containers
de déchets – Ramassage des encombrants

Alain Gourdis

Conseiller Municipal

Économie – Tourisme - Marchés

Foires et événementiels

Marguerite Ménardie

Conseillère Municipale

Élections - Fiscalité

Samy Vidal

Conseiller Municipal

Sécurité – Prévention - Circulation

Madame, Monsieur,

Si le mois d'octobre est celui où tombent les feuilles, il n'en est pas de même pour celles de notre bulletin municipal qui se sont accrues.

Le « Petit Saint Martialais » a grossi de quelques pages supplémentaires, la commune ayant connu un regain d'activité, mais nous n'avons pas pu faire écho de tout ce qui s'est passé dans notre village depuis le mois d'avril dernier.

Avec la fin des vacances est venu le temps de la rentrée scolaire. Les effectifs sont en légère diminution à l'école. M^{me} Anais Raynaud est partie poursuivre sa carrière en Sarladais. Nous la remercions pour ce qu'elle a apporté à notre école et aux enfants. M. Florian Rouquette lui succède : nous lui souhaitons la bienvenue.

Notre Agence Postale Communale a changé de site. Dans son nouvel espace, notre receveuse s'épanouit. Le volume d'activité reste stable et les clients ont très vite adopté ces nouveaux locaux très clairs, très rationnels et offrant de nouvelles possibilités. Ce qui nous inquiète en revanche, ce sont les orientations du nouveau gouvernement en matière d'aides aux communes pour les agences postales implantées en milieu rural. Des conventions ont été signées et renouvelées, conditionnant leur maintien. Nous espérons que les engagements qui ont été pris précédemment par l'Etat seront respectés comme l'exige la continuité républicaine.

De nombreuses manifestations ont eu lieu, soit à l'initiative de la commune ou à celle de nos associations. Aussi variées les unes que les autres, elles ont connu un vif succès et nous tenons à remercier et féliciter les organisateurs, qu'ils soient élus communaux ou responsables associatifs.

C'est une chance pour notre commune de pouvoir accueillir des conférences, des concerts, des repas dansants, des expositions, du théâtre, des fêtes foraines. Il est dommage qu'un peu plus de public n'en profite pas.

Le programme communal de fauchage des abords de routes et de réfections des chaussées par la communauté de communes a été réalisé cet été. Conformément au programme que nous avons adopté de modernisation de l'éclairage public, une première des 10 tranches a été réalisée, laquelle concernait l'élimination des luminaires à boules (interdits par une norme européenne) du secteur de Pech de Biau, et le remplacement d'une partie (un foyer sur 2 environ ayant été éliminé) par des luminaires LED et de nouveaux lampadaires.

Le four de Laubrecourt a été reconstruit et la création d'une Aire Multisports à La Fontaine, sur l'ancien terrain de tennis, a démarré. Ce projet est subventionné à 75 % par l'Etat (via l'Agence Nationale du Sport) et le Département.

Notre station d'épuration va faire l'objet de soins attentifs : sa lagune à boues va être curée à 50 %. Cette opération va être réalisée par une entreprise spécialisée venant du nord de la Dordogne, choisie au terme d'un marché public. L'opération se fera sous le contrôle du SATESE. Un diagnostic va être réalisé dans le cadre communautaire en vue du transfert de la compétence « assainissement collectif » à la communauté de communes en 2026.

D'autres projets vont pouvoir démarrer grâce à l'attribution des subventions tant attendues : il s'agit de la sécurisation de l'atelier technique et de la Maison Miermont et de la première des 3 tranches d'aménagement de la traversée du bourg et de la place du Rampeau. Mais nous en débattons préalablement avec le Conseil Municipal.

Je ne peux évidemment pas conclure mon propos sans avoir une pensée pour François Pivin. Sa disparition brutale nous a bouleversés. Nous étions nombreux à l'accompagner le 14 septembre dernier et à saluer une dernière fois celui qui restera pour beaucoup d'entre-nous, un serviteur attachant et dévoué de notre commune.

C'est en pensant à lui et à tous ceux qui luttent contre la maladie que nous poursuivrons notre action. C'est le meilleur hommage que nous puissions leur rendre.

Je vous souhaite un bel automne et de bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement à vous tous.

Hervé Ménardie,

Maire de Saint Martial de Nabirat



"Nos Événements..."

► Conférence de Nelly Campbell-Mognard sur le projet SWOT ■■■■■

Depuis plus de cinquante ans des satellites observent la terre dans l'espace.

D'abord des satellites qui prennent des images uniquement dans le domaine du visible puis viendront les radars. L'observation de ces satellites a permis aux scientifiques de mettre en évidence les changements dans lesquels nous vivons. Nelly CAMPPELL chercheuse au CNES et ingénieur en hydrologie spatiale est à l'origine du projet SWOT, satellite d'observation des eaux sur terre. Ce satellite a été réalisé en collaboration avec la NASA. Il permet de mesurer le niveau des océans et des eaux continentales à la l'échelle de la planète. Un atout dans la compréhension du réchauffement climatique. Nelly CAMPPELL est venue présenter ce projet le dimanche 14 avril dans notre foyer rural. Les images étaient belles, surprenantes et étonnantes à la fois ! Nous avons pu ainsi mesurer la ténacité qui doit animer un chercheur, aller jusqu'au bout ... toujours avancer.

55 personnes environ assistaient à la conférence. De nombreuses questions ont été posées. Lorsque SWOT déploie ses « ailes », c'était à la fois magique et extraordinaire. Ce fut une fin d'après-midi riche, intéressante et gratifiante. Merci à Nelly.



► « Paris-Londres » en spectacle de fin d'année pour les enfants du RPI ■■■■■

Pour fêter la fin de l'année scolaire, un beau cadeau a été offert aux enfants du RPI qui regroupe les communes de Nabirat, St Aubin et St Martial de Nabirat. Le groupe « Paris-Londres » est venu présenter le 17 juin après-midi au Foyer Rural de St Martial de Nabirat un spectacle conçu autour des comptines et chansons traditionnelles d'autrefois. Le public enthousiaste, composé d'une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs enseignantes, a

repris avec Sophie et Bruno des chansons aussi connues que « Savez-vous plantez les choux », « Ah ! les crocodiles » ou « Promenons-nous dans les bois ». Ovationnés à l'issue du spectacle, les artistes n'ont pu refuser un rappel aux enfants en interprétant « La jument de Michao ».

Un grand merci à l'Amicale Laïque de St Aubin et St Martial de Nabirat qui a offert aux enfants du RPI ce beau spectacle.



► L'été ouvert en Musique ■■■■■

Cette année l'été fut boudeur et pour ce jour il n'a pas été des plus clément, alors les plans ont été modifiés. Tandis que le Comité des Fêtes préparait saucisses et frites à l'extérieur, le repas a dû être organisé dans le Foyer Rural, fier de sa nouvelle peinture ! L'ouverture des festivités revenait aux enfants de notre RPI. D'abord les grands, très sérieux et très appliqués, plusieurs chansons toutes aussi réussies, bien choisies, certaines faisaient écho, de loin peut-être, à l'époque troublée que nous vivons. C'était discret mais suggéré.

Ensuite ce fut les petits « moins nombreux » moins affirmés mais là aussi ce fut réussi, une ronde fort sympathique en langue occitane termina le spectacle. Il est important de ne pas oublier nos origines, cette langue d'autrefois si expressive et colorée. Un grand remerciement aux deux maîtresses, Madame Lafon et Madame Raynaud, nous savons les efforts et les qualités nécessaires pour arriver à une telle réussite. Merci aussi à Lucia Grinfan qui, tout au long de l'année les a soutenues dans leurs efforts.



Le groupe musical de David Menaue, déjà en place, fit le relai et c'est ensemble que nous avons pu savourer cette Fête de la Musique avec des airs connus de tous qui nous ont fait oublier l'absence de soleil. La soirée se termina par le tourin, bon et très apprécié (merci Manu). Merci aussi au Comité des Fêtes, toujours là pour compléter nos efforts et nous apporter son soutien et merci à l'Amicale Laïque qui nous a régalié avec ses pâtisseries.

► Notre traditionnel Repas Champêtre

La chance était encore avec nous et le soleil brillait. Très rapidement, à l'aide de bénévoles et des membres des associations, tables et chaises étaient mises en place en début d'après-midi. Déjà le Comité des Fêtes et la Diane se mettaient au travail. L'orchestre installé, il suffisait d'attendre les clients ! Et ils sont venus !!! La place de la vierge avait pris son air de fête et l'ensemble de Jérôme Sougnou nous entraînait jusqu'au bout de la nuit. Du monde, de la joie, de la convivialité, il y en avait !

Le Comité des Fêtes préparait les entrées, la Diane le plat de résistance avec frites, merguez, saucisses et d'excellentes entrecôtes, Détentes et Amitié offrait un grand choix de desserts et les fraises de St Martial étaient là aussi. Tandis que Chantemuse distribuait pain, eau, offert par la municipalité.

Merci aux associations qui ont participé à cette réussite. Nous regrettons l'absence de certaines d'entre elles. La participation à cet événement est un moyen de prouver son appartenance au village. Animer, se rencontrer, se connaître sont les bases de la vie locale. A l'an prochain, toujours plus nombreux.

► La grotte inattendue du Curé

Le 4 septembre dernier, à l'initiative de Christian Ussel, ancien spéléologue et habitant de St Martial de Nabirat, une équipe de spéléologues chevronnés composée de Thierry Félix et de Frédéric Viales (Directeur départemental du Spéléo Secours Dordogne) est descendue pour la 2^e fois dans la grotte située dans le bourg du village, grotte appelée « Grotte du Curé ».

A l'occasion de cette 2^e investigation, les 2 spéléologues n'ont pas démenti l'intérêt de cette grotte et en ont réalisé la topographie. Ils ont pu ainsi confirmer leurs 1^{res} observations du 16 mars 2024, à savoir qu'il s'agit d'une salle d'effondrement de grande dimension, qui s'étire du haut du village vers le jardin de l'ancien presbytère (propriété de la commune) dans un axe Nord-Ouest/Sud-Est, qui s'est créée à la faveur d'un méandre d'une ancienne rivière souterraine. La cavité présente un point bas d'une douzaine de mètres (voir plus) de profondeur. La présence de concrétions en choux-fleurs témoigne de l'ancienneté de l'effondrement.

Les photos et vidéos issues de cette 2^e exploration montrent qu'il s'agit d'une belle salle qui est certainement, selon Mrs Félix et Viales, en relation avec une circulation d'eau plus profonde et qui doit déboucher dans la vallée du Céou.

Les 2 spéléologues reviendront dans le courant

de l'hiver prochain, non pour une nouvelle descente, mais pour présenter leurs observations au public de Saint Martial de Nabirat au cours d'une soirée-conférence.



► Une œuvre collective réalisée pour les journées du patrimoine

Les Journées du Patrimoine étaient consacrées cette année dans notre commune aux arts plastiques, en accueillant notamment l'exposition de peinture du fonds départemental d'art contemporain.

Dans le sillage de cette exposition, il a été proposé au public de créer une œuvre collective à partir d'une première esquisse réalisée par un peintre chevronné, en l'occurrence Lucas Van Robays, artiste belge et habitant de la commune, qui avait dessiné un paysage et des maisons autour de l'église du village.

Dès le début de l'après-midi, la toile a été accrochée sur l'un des murs du foyer rural. Jeunes et moins jeunes, sont venus ensuite y apporter une touche personnelle pour aboutir à une œuvre



commune et colorée.

Peinture, pinceaux, boissons fraîches et petits

gâteaux étaient à la disposition des participants. Une fois terminée cette œuvre a rejoint celles du fonds départemental le temps de l'exposition puis ira orner les murs de la garderie périscolaire.

Dans quelques années nous pourrions dire : « œuvre collective réalisée par les Saint Martialais du moment et ils avaient du talent ! »

► Téléthon 2025

Le Téléthon 2024 se déroulera les 29 et 30 novembre prochains (il est avancé d'une semaine par rapport à la date habituelle en raison de l'inauguration de la reconstruction de Notre Dame de Paris). Comme tous les ans, sous l'égide d'un Comité d'Organisation renouvelé, différents acteurs de la vie locale vont s'associer pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques. Cette année, la commune de Cénac et St Julien accueillera le Téléthon dans le cadre de la 9^e édition du Téléthon de Domme – Cénac – St Martial. Le programme des manifestations sera communiqué ultérieurement par voie de presse et d'affichage. Toutefois, nous signalons d'ores et

déjà qu'un repas, dont les bénéfices seront reversés au Téléthon, est organisé le samedi 16 novembre 2024, salle socioculturelle à Cénac. Les participants seront accueillis à partir de 12h. Seules les inscriptions payantes seront prises en compte. Le menu sera le suivant : Tourin – Cassoulet – Fromage – Tartes aux Pommes – Vin et café. Le prix du repas est fixé à 20 € par personne. Le prix est à 10 € pour les enfants de moins de 10 ans et accompagnés. Réservation dans les mairies des 3 communes. Les chèques sont à libeller à l'ordre de du « Club de l'Amitié ».

Les organisateurs font appel à toutes les bonnes volontés, soit pour servir à la buvette du Téléthon le samedi après-midi, soit pour la fabrication des gâteaux qui y seront vendus, soit pour aider les organisateurs.

Des bénévoles du Téléthon passeront dans les villages pour vendre des tickets de tombola. Réservez-leur un bon accueil. Pour toute demande de renseignements, merci de prendre contact avec M. Michel Ozanne, président du Comité d'Organisation (Tel : 06.25.31.10.40).

"On Avance..."

► PLUi : vos élus y travaillent ! ■■■

PLUi signifie Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il est dit « intercommunal » car élaboré par la Communauté de Communes de Domme-Villefranche qui a la compétence « Urbanisme » et qui est donc habilitée à établir les documents d'urbanisme. Il regroupe et concernera les 23 communes du territoire communautaire (EPCI). Après son adoption par chaque commune, il se substituera au document qui régit l'urbanisme sur chacune d'elle. Le PLUi se présente comme une version plus globale du PLU, un outil de développement à l'échelle du territoire qui dépasse le statut de la commune et qui permettra d'avoir une vision à long terme en matière d'urbanisme. En mutualisant le savoir-faire, les compétences et les moyens sur un territoire plus global, il permettra de mieux organiser la solidarité entre les communes, et donc de développer une approche mieux concertée pour la gestion du foncier, la valorisation du patrimoine. Le PLUi comporte plusieurs documents dont LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

Pour mieux comprendre : la Loi Climat et Résilience renforce la protection de l'environnement. La France s'engage dans cette voie avec des mesures ambitieuses et strictes telles que l'objectif de **zéro artificialisation nette (ZAN) des sols**. Cet objectif vise à préserver **les espaces naturels, agricoles et forestiers** tout en promouvant un développement urbain plus durable. Le PLUi comportera différents zonages et notamment des zones urbanisées qui se définissent par : un nombre suffisant d'habitations desservies par des voies d'accès. Elle prend en compte la présence de réseaux (eaux, électricité,

éventuellement assainissement en zone collective) ainsi que la présence de ruptures d'urbanisation (route, talus, ruisseaux, haie.) Ce PLUi sera établi pour une durée de 10 ans.

Un quota d'espace a été prescrit pour toute l'intercommunalité puis réparti par commune en fonction de plusieurs critères : Le Point Mort (besoin de maintenir une population stable) ; L'effet démographique (volonté politique de construction pour accueillir de nouveaux habitants) ; la densification (parties actuellement urbanisées) ; Choix politique (réintégration de logements inactifs). Ces divers critères permettent d'évaluer le nombre de constructions nécessaires pour répondre au besoin de logements en extension. Parmi les éléments contenus dans le PLUi, on retrouve également **les grandes catégories de zonage** telles que : zone urbaine ancienne, zone urbaine résidentielle récente, zone urbaine à destination d'équipement, zone urbaine à destination de tourisme, zone de développement urbain à court terme à vocation d'habitat, zone agricole, zone naturelle. A noter que chaque zone fait l'objet d'une réglementation spécifique.

Les personnes publiques seront également associées au PLUi (l'état, la région, le département, d'autres élus, les représentants du monde agricole, des secteurs économiques et du tourisme). **Les élus n'ont donc pas la main sur tout**. Ce qui a été voulu et prévu par les élus sera certainement modifié en partie par les services de l'état qui auront leur mot à dire. Vous l'aurez compris ce n'est pas parce qu'une demande a été faite ou qu'elle correspond à certains critères quelle sera forcément prise en compte. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, vise à réduire massivement nos émissions à effets de serre dans un esprit de justice sociale. Dans l'espace consommable, attribué à chaque commune, comme énoncé ci-dessus,

Focus sur le recensement citoyen

Le Recensement Citoyen permet d'obtenir une attestation de recensement qui est le sésame pour entrer dans la vie citoyenne. A partir de l'âge de 16 ans, chaque jeune Français doit effectuer cette démarche indispensable qui permet :

- D'être convoqué à la journée de défense citoyenne ;
- De passer des concours et examens d'état : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire, etc ;
- D'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans ;
- De s'engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Cette démarche obligatoire s'effectue en mairie, au service état-civil, sur rendez-vous, muni des documents suivants : 1 carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité, 1 livret de famille à jour.

Déplacement de l'agence postale : un premier bilan positif

Ouverte en mars dernier, l'agence postale communale fonctionne depuis plus d'un semestre dans ses nouveaux locaux au sein du Pôle Commercial du Carbonnier.



L'employée communale qui anime l'agence postale a dressé pour nous un premier bilan, en commençant par elle qui est très satisfaite de ses conditions de travail plus confortables. Les nouveaux locaux bénéficient notamment d'un point d'eau et la sécurisation des fonds et des produits a été renforcée. Les retours des clients sont également positifs. Si le déplacement de l'agence a bousculé quelques habitudes, la plupart d'entre eux apprécient l'accessibilité des lieux et particulièrement l'absence

de marches à monter. Les retours sont également bons quant à l'aménagement des locaux, plus modernes et lumineux. Petit plus très apprécié : l'ilot numérique installé à l'accueil qui permet aux clients d'accéder gratuitement aux sites des services publics et imprimer des documents, toujours gratuitement. En revanche, ce déplacement n'a pas eu d'impact sur l'activité de l'agence qui reste stable en termes de fréquentation et de vente.

Pour rendre le lieu encore plus agréable, les clients pourront y admirer les photos de M. Dominique Wallon. L'artiste St Martialais a proposé d'y exposer quelques-unes de ses œuvres qu'il changera régulièrement pour en exposer d'autres.

Les chemins ruraux sont affectés à l'usage public

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune. Cela implique notamment qu'un particulier peut acquérir un chemin rural par la prescription trentenaire. En outre, la commune n'est pas obligée d'entretenir le chemin, sauf si elle a accepté de le faire, et notamment si elle a déjà réalisé des travaux destinés à en assurer ou à en améliorer la viabilité. Enfin, contrairement aux chemins dépendant du domaine public, les chemins ruraux peuvent être vendus, mais seulement s'ils ont cessé d'être affectés à l'usage du public. La vente peut alors en être décidée par le conseil municipal après enquête publique, à moins que les intéressés groupés en association syndicale n'aient demandé à se charger de l'entretien. Les propriétaires riverains sont prioritaires pour l'achat de l'ancien chemin rural. Depuis la loi du 21 février 2022 dite 3DS, les chemins ruraux peuvent également faire l'objet d'un échange, sous certaines conditions.

Les chemins ruraux ne sont pas des chemins de servitude. Les servitudes sont des droits réels qui grèvent un immeuble appartenant à un particulier (fonds servant) au profit d'un immeuble appartenant à un autre particulier (fonds dominant).

Compte-tenu de la spécificité de ses chemins, mais aussi par soucis de sécurité des usagers et du respect du principe de libre circulation, la Mairie rappelle que les chemins ruraux doivent rester ouverts à tous et que la limitation de leur usage ne peut se faire sans son autorisation.

► Ne laissez pas errer vos animaux domestiques

Chaque année nous constatons des divagations d'animaux domestiques ce qui est interdit par la loi.

L'article L 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime rappelle les obligations des propriétaires en matière d'animaux errants.

Nous rappelons que les animaux domestiques doivent pouvoir être identifiés par une puce ou par un tatouage. Cette identification pourra permettre de prévenir le maître. Dans le cas contraire, l'animal sera envoyé en fourrière. Nous attirons l'attention sur le fait qu'un animal domestique errant peut également occasionner différents dommages, par exemple : une morsure, des objets abîmés ou cassés, des vêtements déchirés, mais aussi des dommages causés sans qu'il y ait eu de contact direct, (avec un cycliste ou une voiture). Des dommages corporels peuvent être très graves. Le propriétaire du chien sera tenu d'indemniser la victime. Soyez donc très vigilants en cas de fugue de votre animal. La muselière est obligatoire pour les chiens potentiellement dangereux. Le contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 150 €. Cette amende peut s'élever à 7500€ en fonction des circonstances.

N'oublions pas non plus que St Martial de Nabirat est une commune rurale et que sans prendre le moindre risque, dans le cas où le propriétaire de l'animal est connu, il paraît préférable d'essayer de le joindre en premier lieu.



J'ai une puce, un collier sur lequel se trouve mon N° de TEL. Appelez mon maître il est très sympa. Wouf ! Wouf

► A l'école une page se tourne

La rentrée scolaire a sonné, les cris et les rires de nos enfants aiguillaient à nouveau notre village et sont une preuve de sa vitalité. L'effectif reste stable, 8 nouveaux élèves vont nous rejoindre, assurant ainsi un solde positif mais il faut toujours maintenir notre vigilance.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nos enfants ont de bonnes conditions de travail en profitant d'outils numériques. Mais il y a aussi des moments de plaisir et de culture : l'an dernier, 3 déplacements ont été fait au cinéma de Gourdon, une sortie à Domme pour assister à une représentation théâtrale. Merci à l'Amicale Laïque pour avoir offert la venue de « Paris-Londres » groupe très appréciés par les enfants.

Mais il y a eu aussi un moment plus intense, en fin de la dernière année scolaire, celui du départ de Madame Raynaud, en poste à St Martial de Nabirat

depuis plusieurs années, son choix s'est porté vers une autre affectation. Nous avons pu pendant ces années, apprécier son dévouement et son professionnalisme.

A cette occasion, Monsieur le Maire assisté de ses adjoints, lui a remis en souvenir un olivier, symbole de paix et de sagesse, mais aussi un témoignage d'affection de la part de ses élèves et de reconnaissance de la part du conseil municipal. Bonne route Anaïs... Elle sera remplacée par M. Florian Rouquette auquel nous souhaitons la bienvenue. En même temps, Lucia Grinfan, en service civique à l'école, terminait, elle aussi, son parcours. Un joli bouquet la remercia pour son implication tout au long de l'année. On a pu voir quelques larmes couler.

Alors pour que le sourire revienne quoi de mieux que de croquer des fraises « tagada » et c'est à nouveau au milieu des rires et des cris que commencèrent les grandes vacances.

► Changement de gérants à la boulangerie

La boulangerie du Pôle Commercial a de nouveaux gérants depuis le 4 septembre dernier en la personne d'Alex Babilotte et de Victoria Bostoën, respectivement âgés de 25 et 24 ans. Ce couple de jeunes a racheté le fonds de commerce de M. et M^{me} Fernandes qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Alex Babilotte est titulaire d'un CAP de pâtisserie et a suivi des formations en boulangerie. Victoria l'assistera dans son activité en accueillant et servant les clients.

La boulangerie a réouvert le samedi 14 septembre ; elle sera ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h30- à 19h et le dimanche de 7h30 à 13h.

Nous souhaitons la bienvenue à Alex et Victoria ainsi qu'une bonne retraite à M. et M^{me} Fernandes.



► François Pivin nous a quitté ■■■

Au moment où nous préparons cette publication, nous avons appris la disparition de notre ami et collègue François Pivin. Sa disparition brutale, le 9 septembre dernier, à un âge relativement jeune nous a bouleversés.

François était né le 17 avril 1971 en Eure et Loir, à Dreux très exactement. Il y passera une partie de sa vie. Avec Sandrine, son épouse, ils y tiendront même un commerce de boulangerie.

Sandrine et lui se connaissaient depuis 37 ans. Deux enfants sont nés de leur union. Jeanne tout d'abord en 1999 et Paul quelques temps après.

C'est à l'occasion de vacances que Sandrine et François découvrent le Périgord et décident de quitter la région parisienne il y a de cela plus de 20 ans. Ils s'installent sur notre commune en 2005 où ils feront construire une maison au lieu-dit « Le Bouygou ». François exercera plusieurs activités professionnelles avant d'être recruté par le SICTOM du Périgord Noir comme ripeur. Depuis quelques temps, il opérait seul au volant d'un camion spécialement équipé pour collecter les nouveaux points d'apports volontaires. Notre commune figurait dans sa tournée.

Boulangier, chauffeur, éboueur, François était habitué aux professions difficiles, physiques, parfois ingrates mais les exerçait avec des qualités qui n'étaient pas sans rappeler celles qu'il montrait dans la vie : le sérieux, le dévouement et surtout une inébranlable bonne humeur.

Installés à St Martial, Sandrine et François se sont rapidement faits beaucoup d'amis et se sont très vite intéressés à la vie du village. C'est donc tout naturellement que François décide de se mettre au

service de la commune en acceptant de se présenter en 2014 aux élections municipales sur la liste conduite par Jean-Pierre Coudoumié. Il sera élu au premier tour et effectuera un premier mandat au cours duquel il siègera dans diverses commissions. C'est au cours de ce premier mandat que la population le découvrira réellement. Cheville ouvrière de tous les événements nouvellement institués par la municipalité, il était non seulement présent mais surtout très actif. Ses qualités humaines, sa présence sur le terrain et sa personnalité fédératrice lui vaudront d'être réélu en 2020.



Après sa réélection, et bien que n'appartenant pas au départ à la nouvelle majorité municipale, il agira toujours avec un esprit constructif et deviendra très vite un élément apprécié de tous. Il y a quelques mois, alors qu'un poste d'adjoint était à pouvoir, il avait fait acte de candidature et avait été élu à une écrasante majorité. Il assumait les délégations de l'urbanisme et du suivi des travaux et sur proposition récente du Maire, il devait assumer celle de la gestion du service technique. François était assidu aux réunions et continuait à participer à l'organisation des événements qui

rythment la vie de la commune.

François était un homme attachant qui attirait à lui toutes les sympathies. Il va manquer au Conseil Municipal dont il était une pièce maîtresse et à notre village qui l'appréciait.

La population venue nombreuse l'a salué une dernière fois au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 14 septembre dernier au cimetière du village.

A ses parents, à son épouse Sandrine, à Jeanne et Paul ses enfants, à tous ses proches et amis, nous renouvelons nos condoléances sincères et attristées.

Le Conseil Municipal

La Communauté de Commune de Domme Villefranche

La journée de la Châtaigne a réuni une centaine de personnes à Prats-du Périgord, pour échanger sur les actualités et l'avenir de la culture de ce fruit emblématique de notre territoire. Cette animation était organisée par la Communauté des Communes et le Syndicat des producteurs de châtaigne de la Dordogne, avec la participation de la Chambre d'agriculture du Périgord Noir.

Les rencontres de Bel âge ont trouvé leur public le jeudi 6 juin dernier à Villefranche-du-Périgord. Une matinée, consacrée à des échanges entre professionnels de la santé et du secteur médico-social. Une après-midi ouverte au public ponctuée d'animations sportives et ludiques, une séance de ciné-débat autour de l'entrée en retraite. Cette journée était proposée par la filière gériatrique du Périgord Noir et animée par le Centre hospitalier de Domme.

La liaison entre vélo-routes des vallées du Céou et de la Dordogne est prête ! De Groléjac à Gaumier (15 km), en passant par Nabirat et Saint Martial, 82 panneaux ont été installés par le Pôle technique de la Communauté des Communes. Des travaux de voiries (renforcement de bordures) ont été également réalisés. Les panneaux orientent les cyclistes et sécurisent leur parcours. Cet aménagement bénéficiera autant aux touristes qu'aux habitants.



Publicité extérieure : L'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) avance. Une première version du document a été présentée au public les 23 et 24 septembre. Ces rendez-vous concernaient tout particulièrement les entreprises (commerçants, artisans, activités touristiques). Le RLPI permet de mettre en œuvre une gestion plus raisonnée et cohérente de la publicité extérieure à l'échelle des 23 communes de l'intercommunalité.

ATCHOUM : du transport solidaire près de chez vous. Les six communautés de communes du Périgord Noir, dont celle de Domme - Villefranche-du-Périgord, lanceront fin septembre une nouvelle solution de mobilité rurale : ATCHOUM. Il s'agit là de favoriser la mobilité des personnes non-véhiculées ou isolées grâce au **transport solidaire en porte-à-porte**, mais également de faciliter le **covoiturage** entre habitants.

Comment fonctionne le transport solidaire ?

Vous avez besoin de vous rendre à un endroit (courses, rendez-vous médical, pharmacie, entretien d'embauche, visite de famille, ...) ? Vous pouvez faire une demande de trajet aller-retour par téléphone au **0806 110 444** (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via le site internet www.atchoum.eu. Le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur.

Le plein d'activités et sorties estivales pour les enfants et ados. La saison estivale est synonyme d'ouverture des Accueils de loisirs à Castelnaud-la-Chapelle et Villefranche-du-Périgord et de l'Espace Jeunes à Daglan. En tout, environ 90 enfants profitent des activités et des sorties très variées, souvent de plein air, proposées par les équipes encadrantes, à la journée ou dans le cadre de séjours.



La Communauté de Communes est sur Facebook !

Vous y retrouverez les dernières actualités des services - notamment des Accueils de loisirs, de l'Espace Jeunes, de la Crèche - les projets en cours et nouvelles actions, ainsi que la rubrique « Actus France Services ». L'adresse de la page : [facebook.com/ccdommevillefranche](https://www.facebook.com/ccdommevillefranche)

Nos Associations

► L'entente Périgord Noir continue son évolution ! ■■■■■

Du côté des jeunes : Groupement Jeunes Quercy Périgord

Le club de foot de l'Entente Périgord Noir (Domme, Saint Martial et Cénac) s'associe au club de foot voisin CDSL (Campagnac, Daglan, Saint-Laurent) en créant un groupement de jeunes.

Cette nouvelle association permet d'accueillir, à partir de septembre 2024, toutes les catégories de U7 à U17, soit de 5 ans à 17 ans !

U7 : 2018/2018 - U9 : 2016/2017 - U11 : 2014/2015
- U13 : 2012/2013 - U15 : 2010/2011 - U17 : 2008/2009

Ambiance familiale, jeune et compétitive. Les deux clubs souhaitent faire perdurer la culture du foot en partageant leur passion aux plus jeunes.

Contact : U7 à U11 : Thibault (06.88.96.95.01) - U13 à U15 : Sébastien (06.38.25.91.07) - U17 : Nicolas (06.30.60.67.89).

CDSL & EPN S'ASSOCIENT POUR L'ÉCOLE DE FOOT !

REJOIGNEZ-NOUS

- U17 : 2008/2009
- U15 : 2010/2011
- U13 : 2012/2013
- U11 : 2014/2015
- U9 : 2016/2017
- U7 : 2018/2019

GROUPEMENT JEUNES QUERCY PERIGORD

► Cénac, St Martial, Domme, Daglan, Campagnac & St Laurent

► U7 à U11 : Thibault 06.88.96.95.01

► U13 à U15 : Sébastien 06.38.25.91.07

► U17 : Nicolas 06.30.60.67.89

Du côté des seniors : promotion de l'équipe première en deuxième division du championnat

L'entente Périgord Noir possède toujours deux équipes de seniors, dont l'une évoluera en deuxième division du championnat du district de la Dordogne pour la saison 2024/2025 ! Venez soutenir nos joueurs les dimanches de match à domicile ! Nous communiquons l'ensemble des dates du championnat sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram (Entente Perigord Noir). La 2ème partie du championnat se déroulera sur le stade de St Martial de Nabirat.

Du côté des événements : Bodega, lotos, concours de pétanque...

Le club veille également à poursuivre ses activités en dehors des terrains de foot et propose des événements ouverts à tous ! Pour la saison estivale, nous organisons chaque année une soirée animée, type Bodega, ainsi que deux concours de pétanque. En hiver, le club organise deux lotos : en novembre et en mars.

Léa Cler

► CAEL en Périgord Noir ■■■■■

Après sa pause estivale, le CAEL a repris du service en septembre avec la reprise des rencontres mensuelles ! Pour rappel, celles-ci ont lieu tous les premiers lundis du mois (hors juillet août) à la Terrasse de Moncalou qui nous réserve un accueil privilégié. Nos autres événements sont publiés sur notre page Facebook et Panneau Pocket. Le CAEL est une association de pros pour les pros. Venez chercher du réseau et des connaissances entrepreneuriales chez nous. Si vous êtes nouveau sur la commune, n'hésitez pas à nous contacter : 06 42 57 70 72. On va plus loin ensemble.

Kathya Puech

LES PREMIERS LUNDIS DU MOIS*
c'est la rencontre mensuelle du CAEL!

On se retrouve les premiers lundis du mois à **La Terrasse de Moncalou** pour rencontrer les entrepreneurs du coin, échanger sur nos activités, nos difficultés, s'entraider!

Sander nous réserve un accueil privilégié, nous **prenons un verre et mangeons ensemble**. Ouvert à tous, prévenez de votre présence sur les événements Facebook. Frais du repas à prévoir.

CAEL
EN PERIGORD NOIR

**sauf en juillet et août*

► A Livre Ouvert ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Comme chaque année la bibliothèque est restée ouverte pendant les vacances. Elle propose 30 nouveautés, 14 livres de dons et 20 livres pour enfants. Nous vous accueillerons le mercredi de 10 heures à 12 heures dans une ambiance amicale.

Michèle Parant

► Détente & Amitié ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Après notre rendez-vous du repas moules frites du 05/09/2024 (voir photo) voici nos prochaines rencontres.

12/10/2024 : Octobre Rose (Avec la participation de la mairie).

19/11/2024 : Repas tartiflette.

26/11/2024 : Dictée (Secteur des 5 châteaux).

12/12/2024 : Assemblée Générale suivie d'un repas « choucroute ».

Bonne retraite à Marie et Martin nos anciens boulangers et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux gérants.

Si vous désirez rejoindre le club n'hésitez pas à nous contacter (Prix annuel de la cotisation : 17 euros).

Pour le bureau : Chantal Greenhalgh



► Chantemuse ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Nous avons terminé le premier semestre avec 4 représentations. La prochaine prestation aura lieu le 16 novembre à Sainte Nathalène à 20 heures 30. Nous reprenons les répétitions à partir du 18 septembre avec un nouveau répertoire tous les mercredis de 20 heures à 21h30 à la bibliothèque.

Michèle Parant

► Amicale Laïque de Saint-Martial de Nabirat et Saint Aubin de Nabirat ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Après la pause estivale, l'Amicale Laïque de Saint Martial de Nabirat et Saint Aubin de Nabirat prépare sa rentrée 2024/2025 et a organisé son Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 27 septembre 2024 à la salle du Presbytère de Saint Martial de Nabirat à 20h00.

Cette association, composée de parents d'élèves mais pas seulement, avec le soutien des municipalités, propose aux enfants des écoles du RPI ainsi qu'à leurs parents des manifestations récréatives tout au long de l'année scolaire. Par exemple, à l'occasion d'Halloween et du Carnaval, les enfants défilent dans les rues à la quête de friandises. Nous participons également à des événements locaux comme le Téléthon, la Foire de l'Arbre et Foire la Fraise où nous tenons des stands de vente de crêpes/pâtisseries ainsi que des jeux 100% gagnants. L'objectif de ses actions est de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants des écoles maternelle et primaire, de participer au financement des transports en bus pour les sorties scolaires mais aussi le financement de jouets de cours ou de spectacles.

Si vous êtes intéressés pour en savoir plus sur les activités de l'association et sur le programme à venir, que vous avez des idées et de la bonne volonté, nous vous accueillerons avec plaisir pour étoffer notre équipe !

► La Diane Saint Martialaise ■■■■■



LA DIANE SAINT MARTIALAISE s'est réunie pour son assemblée générale le 7 juin 2024 à la cabane de chasse. A cette occasion, le bureau a été renouvelé et se compose comme suit :

Président : Jean-Marc BESSE
Vice-Président : Sébastien LAPORTE
Trésorier : Guy RAYOT
Trésorier adjoint : François DEFONTAINE
Secrétaire : Philippe BEZANGER
Secrétaire adjoint : Didier FOULASTIER
L'assemblée s'est terminée avec un repas pris à la cabane.



La DIANE a également repris le 8 septembre ses activités et missions pour la préservation de la biodiversité et la maîtrise des populations de grands gibiers.

Cette année, il sera proposé à ceux qui souhaitent de la venaison (viande de cervidés en poche de

2kg). Merci de se signaler auprès du Président : (Tel : 06 73 34 09 86) du trésorier (06 12 80 84 43) ou du secrétaire (06 24 85 54 08).

La DIANE organisera à la salle des fêtes de St Martial un repas annonçant Noël et les fêtes de fin d'année.

Celui-ci aura lieu le 14 décembre au soir, et sera proposé aux chasseurs et habitants de St Martial. Les places seront limitées. Pré-inscriptions auprès du Président, du trésorier ou du secrétaire.

Le 10 août un repas champêtre s'est déroulé à la cabane avec le soleil, de la joie et de la bonne humeur.

Pour le bureau : Guy Rayot



Pendant tout le mois d'Octobre...
c'est "OCTOBRE ROSE !"

Saint-Martial dans le Rétro

Le Tour de France à Saint Martial de Nabirat

Depuis sa création en 1903, le Tour de France a sillonné la Dordogne 26 fois, il est souvent passé tout proche de notre commune et à 2 reprises a traversé celle-ci.

Premier passage :

En 1998, le tracé du parcours mène les coureurs de Brive à Montauban, pour une étape de 190 kms. Celui-ci prévoit la traversée de notre village le dimanche 19 juillet. Dans la foule on parle beaucoup de « l'affaire Festina » liée au dopage. Celle-ci entache cette édition et les spectateurs vivent cela dans la morosité.

Deuxième passage :

Le vendredi 27 juillet 2007, étape Cahors / Angoulême, 211 kms. A 8 heures du matin, le service d'ordre se met en place. Le brouillard matinal se dissipe rapidement. Une impressionnante foule digne d'une arrivée d'un col pyrénéens se positionne dans la montée du Carbonnier où un sprint est prévu à la hauteur du Garage. Vers 11 heures, la Caravane est annoncée et soudain c'est l'euphorie générale. Un cortège de véhicules publicitaires arrive dans un concert de klaxons et sirènes assourdissants. Les fameux gadgets sont distribués de façon généreuse pour le ravissement des plus jeunes et des parents. Une fois la caravane passée, un calme relatif s'empare du public. L'arrivée des coureurs est prévue environ



une heure plus tard. C'est le moment du pique-nique : on installe les tables, on dresse les nappes, les glacières s'ouvrent. Vient l'heure de partager l'apéritif et les grillades. Soudain, la route s'anime. Motards, voitures, police, le trafic s'intensifie. Au loin, un bruit sourd dans la vallée annonce les hélicoptères qui survolent la course tout en diffusant les images à la télé. On aperçoit les voitures officielles et les coureurs sont enfin là, provoquant les premières clameurs. Sous les applaudissements, les cris et les encouragements enthousiastes de la foule, le peloton arrive, étiré et à grande vitesse dans cette montée. C'est déjà terminé, ils passent trop vite !!!

On fait durer le plaisir, les discussions vont bon train, ce sont les vacances, il fait beau, les gens ont le sourire, ils sont heureux.

La magie du Tour de France a séduit les Saint Martialais de toutes générations.

Christian Ussel

